

51277-2026 - Mise en concurrence

France – Alternateurs – Marché pour la reconstruction de l'alternateur G1 de l'aménagement de Chatelus

OJ S 16/2026 23/01/2026

Avis de marché – régime assoupli - Avis de changement

Fournitures

1. Acheteur

1.1. Acheteur

Nom officiel: HYDROSTADIUM SA

Adresse électronique: alix.martin@hydrostadium.fr

2. Procédure

2.1. Procédure

Titre: Marché pour la reconstruction de l'alternateur G1 de l'aménagement de Chatelus

Description: Marché pour la reconstruction de l'alternateur G1 de l'aménagement de Chatelus

Identifiant de la procédure: 0ab9ee3c-763e-41e3-aa66-8dba8522a8bf

Identifiant interne: AVIS020935

Type de procédure: Négociée avec publication préalable d'un appel à la concurrence / concurrentielle avec négociation

Principales caractéristiques de la procédure et informations sur l'endroit où obtenir les règles complètes applicables à la procédure: La présente consultation est une procédure avec négociation passée en application de l'article L. 2124 3 et des articles R. 212 4 4 ainsi que des articles R. 2161 21 et sv du CCP avec limitation du nombre de candidats admis à soumissionner, conformément aux dispositions des articles R. 2142 15, R2142 16 et R. 2142 18 du CCP (phase de présélection régie par le présent Avis de publicité à la rubrique 5.1.9 Critères de sélection Autre.

2.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31130000 Alternateurs

Nomenclature complémentaire (cpv): 31731000 Fournitures électrotechniques, 45315100

Installations électrotechniques

2.1.2. Lieu d'exécution

Ville: CHATELUS

Subdivision pays (NUTS): Creuse (FRI22)

Pays: France

2.1.4. Informations générales

Informations complémentaires: Pour répondre au présent avis de marché, les candidats doivent se manifester sur le Portail Achats d'EDF <https://pha2.edf.com> Demande d'information AVIS020935 - 23 CHATELUS - Reconstruction alternateur G3 tel qu'identifié à l'article 2.1 Procédure Identifiant interne, et rattacher les documents demandés au présent avis de marché. Les candidats intéressés, non encore inscrits, s'autoréférenceront depuis la page d'accueil du Portail Achats sur le site <https://pha2.edf.com> à l'aide du lien placé dans l'encart : « Nouveau Fournisseur ? Se référencer ». Aucun envoi par email n'est autorisé. En cas de

groupement solidaires ou conjoint avec mandataire solidaire: l'aptitude du mandataire, ainsi que celle des autres membres du groupement, sera vérifiée par HYDROSTADIUM, en particulier tous les critères du présent avis devront être satisfaits; les capacités économiques et financières (III.1.2) et les capacités techniques et professionnelles (III.1.3) sont analysées au niveau de l'ensemble du groupement candidat. Sans préjudice de l'article L. 214113 du code de la commande publique, la composition du groupement ne peut pas être modifiée entre la date de remise des candidatures et la date de signature du marché, sauf en cas de restructuration de société ou si le groupement apporte la preuve qu'un de ses membres se trouve dans l'impossibilité d'accomplir sa tâche pour des raisons qui ne sont pas de son fait. Le soumissionnaire est invité à remettre l'ensemble des documents à fournir sous forme électronique dans le Portail Achats EDF

Base juridique:

Directive 2014/25/UE

2.1.6. Motifs d'exclusion

Sources des motifs d'exclusion: Avis

Manquement à des obligations liées à des motifs d'exclusion purement nationaux:

Conformément aux réglementations relatives au devoir de vigilance et aux législations nationales ou locales relatives à la lutte contre la corruption, le blanchiment et le financement du terrorisme applicables à la relation d'affaires avec le groupe EDF, chaque candidat doit déclarer et signer un engagement au titre des exigences en matière de conformité (déclaration accessible sur le portail Achats au moment de la candidature). Chaque candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur pour justifier qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 (exclusions de plein droit) et L. 2141-7 à L. 2141-11 du CCP (exclusions à l'appréciation de l'acheteur). Cette déclaration est à produire par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat et, le cas échéant, par les sous-traitants présentés. Chaque candidat doit attester ne pas être dans l'un des cas prévus par le règlement n°2022/576 du 8 avril 2022 du Conseil de l'Union européenne concernant les mesures restrictives eu égard aux actions de la Russie déstabilisant la situation en Ukraine (attestation accessible sur le portail Achats à la remise de la candidature).

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Titre: 23 CHATELUS - Reconstruction alternateur G1

Description: Reconstruction de l'alternateur G1 de l'usine de Chatelus (23) Ce marché inclut les fournitures et les travaux nécessaires à cette rénovation. Caractéristiques de l'alternateur : - Puissance 6 MVA – Groupe vertical Francis – 375 tr/min Les principaux travaux et fournitures prévus au présent marché sont listés ci-après. Ils sont prévus dans l'usine de Chatelus et dans les ateliers du candidat • Rebobinage avec circuit magnétique neuf et carcasse neuve du stator en atelier • Rebobinage des pôles rotor et maintenance rotor Cette liste est non exhaustive et les objectifs / contraintes du projet seront définies ultérieurement. Le périmètre total sera décrit dans un cahier des charges qui sera joint au dossier de consultation.

Identifiant interne: BPM020936

5.1.1. Objet

Nature principale du marché: Fournitures

Nomenclature principale (cpv): 31130000 Alternateurs

Nomenclature complémentaire (cpv): 31731000 Fournitures électrotechniques, 45315100

Installations électrotechniques

Options:

Description des options: - Remplacement plancher d'accès sous l'alternateur - Maintenance d'excitateur - Travaux en présence d'amiante

5.1.2. Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS): Creuse (FRI22)

Pays: France

5.1.3. Durée estimée

Durée: 18 Mois

5.1.6. Informations générales**Participation réservée:**

La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

5.1.9. Critères de sélection

Sources des critères de sélection: Avis

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: [Les documents sont à fournir par les candidats individuels et par chacun des membres d'un groupement candidat.] — Le candidat doit fournir une déclaration sur l'honneur datée et signée justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés aux articles L. 21411 à L. 21415 et L. 21417 à L. 214111 du code de la commande publique, notamment qu'il satisfait aux obligations concernant l'emploi des travailleurs handicapés définies aux articles L. 52121 à L. 521211 du code du travail. — Le candidat doit remettre un extrait du registre pertinent, datant de moins de 3 mois, tel qu'un extrait Kbis, ou, à défaut, un document équivalent délivré par l'autorité judiciaire ou administrative compétente du pays d'origine ou d'établissement du candidat. — Si le candidat est en redressement judiciaire, il doit justifier qu'il bénéficie d'un plan de redressement (art. 2 de l'ordonnance n°2020738 du 17 juin 2020). Pour cela, le candidat devra remettre une attestation sur l'honneur (art. R. 21433 du CCP), — Le candidat doit fournir les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales. — le candidat transmet le questionnaire de conformité ExCSI relatif à réglementation de l'Union européenne en matière de contrôle des exportations. — le candidat transmet une attestation sur l'honneur d'absence de lien avec la Russie Pour apprécier sa capacité économique et financière, le candidat fournit les renseignements ou documents justificatifs suivants [Si, pour une raison justifiée, le candidat n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents exigés, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen approprié] : — Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché, portant au maximum sur les 3 derniers exercices disponibles en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles. Cette déclaration doit être en lien avec l'agence qui candidate. Minimum : Le candidat ou le groupement d'entreprises doit disposer d'un chiffre d'affaires annuel moyen sur les 3 derniers exercices disponibles supérieur à 2 fois le montant estimé du marché. — Les bilans ou extraits de bilan, concernant les 3 dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. — Une déclaration appropriée de banques ou, le cas échéant, preuve d'une assurance des risques professionnels pertinents. Minimum : le candidat et les membres du groupement doivent fournir les attestations d'assurance Responsabilité Civile et Responsabilité Civile Décennale.

Nous demandons également de décrire la nature des dommages et le montant des garanties. En cas de groupement le mandataire doit prévoir une extension de garantie qui couvrira sa solidarité ainsi que les missions spéciales qui lui ont été confiées (coordination du chantier, représentation...).

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Pour apprécier leur capacité technique et professionnelle, les candidats fournissent les renseignements ou documents suivants : 1°) Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat. 2°) Un document indiquant des titres d'études et professionnels du candidat ou des cadres de l'entreprise, et notamment des responsables de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché ; 3°) La description des mesures employées par le candidat pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. 4°) Taux de fréquence d'accident pour les 3 dernières années calculé selon la formule imposée suivante : Taux de fréquence (TF) = (nb des accidents avec arrêt de travail / heures travaillées) x 1 000 000 sur une période de 12 mois. Ce taux de fréquence devra prendre en compte l'ensemble des prestations tous clients confondus réalisés sur l'année de référence par la ou les agence(s) qui prendra / prendront en charge ce marché. 5°) Les CV et habilitation des potentiels : chargé d'affaires, chargé d'études, chargé de travaux, chargé d'essais. 6°) ses références pertinentes dans le domaine de l'hydroélectricité et notamment sur des générateurs synchrones au cours des trois dernières années, indiquant la puissance, la date et le destinataire public ou privé. 7°) ses moyens techniques et humains. 8°) ses moyens de nettoyage, d'usinage, de rebobinage sur site et en ateliers, d'isolation et de contrôle électriques. 9°) ses qualifications. 10) Indication des systèmes de gestion, de suivi de la chaîne d'approvisionnement et de contrôle qualité que le candidat pourra mettre en œuvre lors de l'exécution du marché ; Pour rappel, le candidat ou ses sous-traitants doivent être techniquement compétents notamment sur les domaines suivants : — Le bureau d'étude du candidat devra apporter la preuve de son savoir-faire dans les domaines de la conception et du dimensionnement des éléments suivants : • Calculs et dimensionnements dans les domaines : manutention, mécanique, électrotechnique ; • Le calcul et la conception d'un circuit magnétique ; • Le calcul et la conception du bobinage stator ; • Le calcul et la conception du bobinage rotor ; • La détermination des caractéristiques de la machine • Mise en œuvre de dispositifs de manutentions lourdes ; • Mise en œuvre de moyen d'empilage de circuit magnétiques de génératrices synchrones ; • Réalisation de rebobinage statorique ; • Réalisation de rebobinage rotorique ; • Réalisation de carcasse mécano-soudée ; • Les essais et la mise en service d'un alternateur ; • Elaboration de dossiers complets composés de plans mécaniques, électriques, de dimensionnement, nomenclatures et mode opératoires ; • Capacité à gérer la sécurité, le domaine administratif et légal en phase chantier Le candidat ou les membres du groupement d'entreprises candidat doivent disposer de ses propres ressources humaines et être capable de répondre à la demande sans faire appel à la sous-traitance au-delà du premier rang pour toutes les activités. Le candidat ou les membres du groupement d'entreprises candidat doit disposer d'un bureau des méthodes et doit rédiger les procédures d'intervention et d'essais. Le candidat ou les membres des groupements momentanés d'entreprises candidats présentent tous les éléments permettant d'évaluer leur niveau de sécurité : les procédures de sécurité et les bonnes pratiques en phase de fabrication et en phase de montage. L'entreprise doit fournir une attestation sur l'honneur indiquant qu'elle et ses dirigeants n'ont pas été condamnés au titre de non-respect du code de l'environnement au cours des 3 dernières années. Le candidat ou ses sous-traitants doivent être compétents dans le domaine du respect des contraintes environnementales Se référer à

la Charte de Développement Durable EDF dans les documents sous le Portail Achat EDF Les candidats devront apporter la preuve qu'ils ont engagé une démarche auprès d'un organisme habilité pour la mise en place d'un système de Management intégré santé et sécurité au travail et environnement en fournissant, soit une attestation de l'organisme justifiant de l'obtention de la certification, soit une attestation d'adhésion à un organisme délivrant la certification, avec un engagement à obtenir la certification au plus tard le 30/08/2027. Les systèmes de Management sécurité, santé et environnement des entreprises intervenantes devront être des systèmes mis en place par des organismes tels que VCA ; SCC ; MASE ; ISO 45001 ou autres organismes établis dans un des états membres de l'Union Européenne et donnant des garanties équivalentes

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Critère: Autres exigences économiques ou financières

Description du critère de sélection: Après analyse des critères de capacités techniques des candidats, seuls les candidats recevables seront notés selon les modalités suivantes : Au maximum, 5 candidats seront présélectionnés sur le dossier de candidature et seuls les opérateurs économiques présélectionnés recevront le dossier de consultation. La capacité technique sera évaluée par l'attribution d'une note technique établie sur la base du dossier de candidature remis par l'entreprise et selon les critères et modalités précisées ci-dessous (chaque critère technique recevra une note de 1 à 5 [1: insuffisant; 2: passable; 3: satisfaisant; 4: très satisfaisant; 5:excellent]) : - Respect des normes et règles IEC, UTE, AFNOR, EN et EUROCODES en vigueur à la date de base des conditions économiques du contrat : pondéré à 1 ; - Compétence et expérience dans la maintenance lourde d'alternateurs hydroélectriques : pondéré à 2 ; - Compétences, expériences et moyens à disposition pour la fabrication de stator d'alternateurs horizontaux : pondéré à 2 ; - Compétences, expériences et moyens à disposition pour la fabrication pôle rotor en cuivre roulé sur champs : pondéré à 1 ; - Dimensionnement, fourniture et mise en œuvre d'équipement spéciaux (platelages, outillages) : pondéré à 1 ; - Travaux de manutention complexes : pondéré à 2 ; - Sécurité : taux de fréquence d'accident pour les 3 dernières années : pondéré à 2 ; - Mesure de sécurité prises en compte pour la phase chantier : pondéré à 2, Si une ou plusieurs fiche(s) d'évaluation prestataires ont été réalisées au sein d'Hydrostadium et/ou au sein du groupe EDF, le candidat obtiendra 0 point si au minimum une de ses FEP a obtenu une note inférieure à 50 % et trois points si aucune des notes obtenues n'est inférieure à 50 %. En cas d'absence de FEP, le candidat obtiendra la moyenne des notes obtenues par les autres candidats. Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes:

Nombre minimal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 3

Nombre maximal de candidats à inviter pour la seconde étape de la procédure: 5

La procédure se déroulera en plusieurs étapes. À chaque étape, certains candidats peuvent être éliminés

5.1.10. Critères d'attribution

Critère:

Type: Prix

Nom: Critère prix

Description: Le prix n'est pas le seul critère d'attribution.

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution: Tous les critères sont énoncés dans les documents de la consultation

5.1.11. Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles: français

Langues dans lesquelles les documents de marché (ou des parties de ceux-ci) sont officieusement disponibles: français

Adresse des documents de marché: <https://pha2.edf.com>

5.1.12. Conditions du marché public

Conditions de la procédure:

Une habilitation de sécurité est requise

Description: Engagement dans une démarche auprès d'un organisme habilité pour la mise en place d'un système de Management intégré santé et sécurité au travail et environnement

Conditions de soumission:

Soumission par voie électronique: Requise

Adresse de soumission: https://pha2.edf.com/page.aspx/fr/bpm/process_manage/20935

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation/candidatures peuvent être présentées: français

Catalogue électronique: Non autorisée

Variantes: Autorisée

Description de la garantie financière: Garantie de restitution d'acompte à première demande est exigée

Date limite de réception des demandes de participation/candidatures: 13/02/2026 10:00:00 (UTC+01:00) Heure de l'Europe centrale, heure d'été de l'Europe occidentale

Conditions du marché:

Le contrat doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés: Non

Conditions relatives à l'exécution du contrat: Les conditions relatives à l'exécution du contrat sont précisées dans les documents de la consultation

Un accord de confidentialité est requis: oui

Informations complémentaires sur l'accord de confidentialité: Chaque candidat s'engage à ne pas divulguer, sans l'accord écrit et préalable de l'Entreprise, les informations confidentielles qui seront portées à sa connaissance du fait ou à l'occasion du déroulement de la présente affaire sur le Portail Achats EDF et à n'utiliser ces informations que dans le cadre de l'affaire.

Facturation électronique: Non autorisée

La commande en ligne sera utilisée: non

Le paiement électronique sera utilisé: non

Arrangement financier: Les offres doivent être exprimées en Euros. Les prix sont actualisables. Financement sur ressources propres. Paiement à 30 jours à compter de la date de réception de facture et versement d'acomptes correspondants aux prestations réalisées.

Paiement par virement selon les modalités prévues par les documents contractuels.

5.1.15. Techniques

Accord-cadre:

Pas d'accord-cadre

Informations sur le système d'acquisition dynamique:

Pas de système d'acquisition dynamique

5.1.16. Informations complémentaires, médiation et recours

Organisation chargée des procédures de recours: Tribunal Judiciaire d'Annecy

Description des délais d'introduction des procédures de recours: Les procédures de recours applicables sont : Le référé précontractuel (CPC, art 1441 1 et 1441 2) qui peut être exercé jusqu'à la signature du marché ; Le référé contractuel (CPC, art 1441 3 et 1441 3 1) qui peut

être exercé dans un délai de : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution au JOUE ou, pour les marchés fondés sur un accord cadre, à compter de la notification de la conclusion du contrat ;ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat si aucun avis d'attribution n'a été publié.

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché: HYDROSTADIUM SA

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours: Tribunal Judiciaire d'Annecy

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures: HYDROSTADIUM SA

Organisation qui traite les offres: HYDROSTADIUM SA

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Nom officiel: HYDROSTADIUM SA

Numéro d'enregistrement: 438 289 662

Département: Service Achats

Adresse postale: 22 avenue des Vieux Moulins

Ville: ANNECY

Code postal: 74000

Subdivision pays (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Pays: France

Point de contact: Mme Alix MARTIN

Adresse électronique: alix.martin@hydrostadium.fr

Téléphone: 0643487866

Adresse internet: <https://www.hydrostadium.com/>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://pha2.edf.com>

Profil de l'acheteur: <https://pha2.edf.com>

Rôles de cette organisation:

Acheteur

8.1. ORG-0002

Nom officiel: Tribunal Judiciaire d'Annecy

Numéro d'enregistrement: 17730111600238

Département: 74011

Adresse postale: 51 rue Sommeiller, BP 232

Ville: ANNECY

Code postal: 74011

Subdivision pays (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Pays: France

Rôles de cette organisation:

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

8.1. ORG-0003

Nom officiel: HYDROSTADIUM SA

Numéro d'enregistrement: 438 289 662

Département: Service Achats

Adresse postale: 22 avenue des Vieux Moulins

Ville: ANNECY

Code postal: 74000

Subdivision pays (NUTS): Haute-Savoie (FRK28)

Pays: France

Point de contact: Mme Alix MARTIN

Adresse électronique: alix.martin@hydrostadium.fr

Téléphone: 0643487866

Adresse internet: <https://www.hydrostadium.com/>

Adresse URL pour l'échange d'informations: <https://pha2.edf.com>

Rôles de cette organisation:

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation/candidatures

Organisation qui traite les offres

8.1. ORG-0000

Nom officiel: Publications Office of the European Union

Numéro d'enregistrement: PUBL

Ville: Luxembourg

Code postal: 2417

Subdivision pays (NUTS): Luxembourg (LU000)

Pays: Luxembourg

Adresse électronique: ted@publications.europa.eu

Téléphone: +352 29291

Adresse internet: <https://op.europa.eu>

Rôles de cette organisation:

TED eSender

10. Changement

Version de l'avis antérieur à modifier

:

33461-2026

Principale raison du changement

:

Correction par l'acheteur

Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis: 511c2191-e4ad-48d4-9bac-c4b3fb7e802b - 01

Type de formulaire: Mise en concurrence

Type d'avis: Avis de marché – régime assoupli

Sous-type d'avis: 21

Date d'envoi de l'avis: 22/01/2026 10:24:23 (UTC+00:00) Heure de l'Europe occidentale, GMT

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible: français

Numéro de publication de l'avis: 51277-2026

Numéro de publication au JO S: 16/2026

Date de publication: 23/01/2026